

Québec, le 30 janvier 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 7 décembre 2018 par la députée de la circonscription de Marie-Victorin au sujet du renouvellement du projet pilote de l'application mobile taxi de la région de Québec.

D'abord, mentionnons qu'il était impossible de renouveler le Projet pilote favorisant l'optimisation des services de transport par taxi demandés par application mobile dans la région de la Capitale-Nationale puisqu'il avait atteint la durée maximum de trois ans prévue par la Loi concernant les services de transport par taxi.

Cependant, un nouveau Projet pilote visant à optimiser les services de transport par taxi et la desserte des infrastructures et des équipements collectifs régionaux sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec a été publié à la *Gazette officielle du Québec* et est entré en vigueur le 28 décembre 2018.

Ce nouveau projet pilote prévoit deux volets, dont un permettant à un titulaire de permis de propriétaire de taxi ou à un chauffeur de taxi sur le territoire de

... 2

la Communauté métropolitaine de Québec d'effectuer une course à l'extérieur de son agglomération d'appartenance si les conditions suivantes sont réunies :

- Le client a demandé sa course par taxi à l'aide d'une application mobile inscrite dans un nouveau registre des applications mobiles tenu par le ministre et accessible sur le site Internet du ministère des Transports;
- L'origine ou la destination de la course demandée est située dans l'une ou l'autre des agglomérations de taxi desservies par cette application mobile.

Puisque le promoteur de l'application mobile en fonction sous l'ancien projet pilote a fait une demande pour inscrire son application mobile sous le nouveau projet pilote, il n'y a pas d'interruption de services.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François Bonnardel